



Communiqué de presse

Paris, le 14 décembre 2021

Décisions de politique monétaire Conseil de surveillance du 14 décembre 2021

Le Conseil de Surveillance de l'IEOM, qui s'est réuni le 14 décembre, a décidé le maintien en 2022 de l'encours des lignes de refinancement au niveau atteint au 30 novembre 2021. Ce maintien se traduira par le renouvellement de l'encours associé à la LR24, arrivant à échéance en mai 2022. Les modalités de ce renouvellement seront précisées ultérieurement.

Cette décision offre aux banques une visibilité à moyen terme sur la stabilité financière de la zone d'émission, afin de leur permettre de financer les agents économiques des territoires, et d'accompagner les dispositifs de soutien à l'économie mis en œuvre par l'État et les collectivités d'outre-mer du Pacifique.

L'Institut d'émission d'outre-mer est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP). Établissement public national, il veille au bon fonctionnement du système bancaire en liaison avec les organismes nationaux concernés et conduit la politique monétaire. L'IEOM apporte aussi ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Contact presse : Soraya DAHDUH - tél : 01 42 97 06 50, communication@iedom-ieom.fr